



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/375

Opération 05081001 - Attribution d'une subvention d'investissement de 40 000 euros à la MJC Ménival, sise 29 rue de Ménival à Lyon (5ème arrondissement) pour l'équipement des nouvelles salles d'activités et de la salle dite "hexagone" accueillant les arts du cirque, suite aux travaux de rénovation de la MJC - Approbation et autorisation de signature de la convention financière correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRÉRY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/375 - OPERATION 05081001 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 40 000 EUROS A LA MJC MENIVAL, SISE 29 RUE DE MENIVAL A LYON (5EME ARRONDISSEMENT) POUR L'EQUIPEMENT DES NOUVELLES SALLES D'ACTIVITES ET DE LA SALLE DITE "HEXAGONE" ACCUEILLANT LES ARTS DU CIRQUE, SUITE AUX TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MJC - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil Municipal a approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « MJC Ménival – Aménagement des ex vestiaires du FC Ménival ».

Par délibération n° 2019/5168 en date du 18 novembre 2019, le Conseil Municipal a autorisé le lancement de l'opération n° 05081001 « MJC Ménival - aménagement intérieur et mise aux normes accessibilité ».

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé l'actualisation des Autorisations de Programme dans le cadre du Plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 « Aménagements Solidarités Jeunesse 2015-2020 », programme 00001.

La MJC Ménival, acteur structurant du 5ème arrondissement, qui offre de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs, ainsi que des actions d'animation de la vie de quartier au bénéfice des habitants occupe un bâtiment mis à disposition par la Ville de Lyon sur le quartier de Ménival d'une surface de 1 100 m², comprenant une salle de spectacle dédiée à l'activité de l'école de cirque.

Au fil des ans, il s'est avéré nécessaire d'améliorer la fonctionnalité et l'accessibilité des salles d'activités et de la salle de spectacle, en conséquence les travaux de rénovation au sein de la MJC Ménival, ont été programmés et portent sur :

- la création de salles d'activités supplémentaires et d'une cuisine pédagogique ;
- le réaménagement de la grande salle dite « hexagone » pour les arts du cirque ;
- la mise aux normes d'accessibilité, avec notamment la création d'un ascenseur.

Cette opération, dont le coût s'élève au total à 1 220 000 euros, apporte une réelle amélioration pour le fonctionnement de la MJC, en tenant compte également des prescriptions de la Fédération Française de Cirque.

Pour équiper ces nouvelles salles, dont la livraison sera effective en mars 2021, la MJC Ménival sollicite une subvention d'investissement de 40 000 euros auprès de la Ville de Lyon, et nous soumet un plan de financement de 55 100 euros.

Il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 40 000 euros à la MJC Ménival afin de répondre à ce besoin.

Vu la délibération n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015, n° 2019/5168 du 18 novembre 2019 et n°2020/262 du 19 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'investissement de 40 000 euros est allouée à l'association MJC de Ménival, sise 29 avenue de Ménival (5^e arrondissement) pour l'équipement de ses nouvelles salles d'activités.
- 2- La convention d'application d'investissement, établie entre la Ville de Lyon et la MJC de Ménival est approuvée.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluri annuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00001, AP n° 2015-2, opération 05081001 et sera imputée sur la nature 20421, fonction 422, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte-tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2020 : 40 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET